



AVIS DE SÉCURITÉ



Alerte à la sécurité n° **0000011**

Publiée le **10 avril 2024** par la **Direction de la sécurité**

Ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration

Mise à jour du guide de réglementation de la circulation sur les lieux de travail temporaires

Sommaire

Voici des renseignements très importants pour le secteur du contrôle de la circulation!

Veillez noter que le guide de réglementation de la circulation sur les lieux de travail temporaires de la Nouvelle-Écosse (*Nova Scotia Temporary Workplace Traffic Control Manual*) a été mis à jour. La nouvelle édition légale (02.04.2024) a été publiée officiellement le 5 avril 2024.

On peut télécharger des exemplaires de l'édition légale actuelle du guide au <https://novascotia.ca/tran/tcm> (en anglais seulement).

Le guide mis à jour comprend de nouvelles exigences relatives aux procédures et à l'équipement, motivées par la rétroaction provenant de l'industrie, des groupes de sécurité, du gouvernement et des travailleurs. Vous trouverez un sommaire des modifications à l'intérieur de la couverture (page II).

N'hésitez surtout pas à transmettre ce communiqué aux gens qui pourraient bénéficier de cette information.

Coordonnées

Direction de la sécurité – safetybranch@novascotia.ca

Travail, Compétences et Immigration

1-800-952-2687